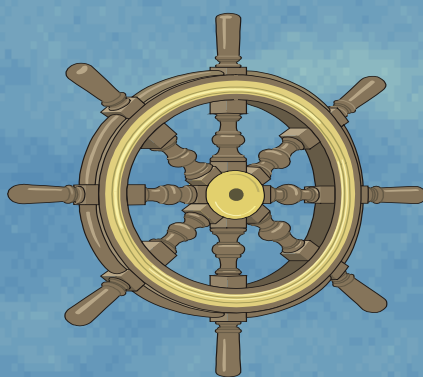


Aquitaine Landes Récifs

Comité d'Orientation et de pilotage



Compte rendu de la réunion

Capbreton le 19 juillet 2001





**Compte rendu de la réunion du comité
d'orientation et de pilotage
Capbreton
Le 19 juillet 2001**



Au fond Denis Lacroix IFREMER Nantes – Gérard Fourneau ALR –
Claude PELIER IFREMER Arcachon – Jean-Paul LAGARDERE CREMA
L'HOUMEAU – Elodie Marot ALR – Julie Allard ALR



A droite G r me Jegoux Conseil G n ral des Landes
Robert Lafitte Conseiller R gional d'Aquitaine
Christian Carrere DDE Maritime de Capbreton
Anne Guchan Conseil R gional d'Aquitaine



Denis Lacroix IFREMER Nantes
Bernard Labatut Services Techniques du SIVOM C te Sud
Jean-Pierre Charritte ALRT

Présents

ALR

Monsieur Gérard FOURNEAU – Président d'Aquitaine Landes Récif
Les membres du conseil d'administration
Monsieur Jean-Pierre CHARRIITE – Patron Pêcheur
Mademoiselle Elodie MAROT – Etudiante en Biologie
&
Mademoiselle July ALLARD – Etudiante en Environnement

CNRS

Monsieur Jean-Paul. LAGARDERE
Directeur de recherche CNRS

Conseil Général des Landes

Monsieur Jérôme JEGOUX
Direction de l'environnement

Conseil Régional d'Aquitaine

Monsieur Robert LAFITTE
Conseiller Régional Aquitaine – Maire de Vieux-Boucau

Madame Anne GUCHAN
Direction du Tourisme Patrimoine Espaces Naturels

DDE Service Maritime de Capbreton

Monsieur Christian CARRERE

IFREMER

Monsieur Denis LACROIX
Chargé de mission
Animateur du groupe de réflexion ifremer « récifs artificiels & peuplements »

Monsieur Claude PELLIER
station d'Arcachon

Institut des Milieux Aquatiques

Monsieur Daniel AUBIN
Directeur de l'IMA Biarritz

SIVOM Côte Sud

Monsieur Jean-Claude PUYAU
Elu du S.I.V.O.M - Commune de Capbreton
Monsieur Bernard LABATUT
service technique du S.I.V.O.M

Syndicat des Marins Pêcheurs de Capbreton

Monsieur Patrick LAFARGUE – vice-président du CLPM

Excusés

Monsieur Alain ROUSSET
Président du Conseil Régional d'Aquitaine

Madame Frédérique LEMONT
Conseil Général des Landes
Direction de l'Environnement

Madame Patricia BEN KHEMIS
Direction des Affaires Maritimes des Landes et des Pyrénées Atlantiques

Monsieur H SERVAT
DIREN Aquitaine
Chef des Services de l'Eau et des Milieux Aquatiques

Madame Françoise PAUTRIZEL
Directrice du Musée de la Mer de Biarritz

Monsieur Michel CATUHE

Mademoiselle Marie-Noëlle DE Casamajor

Mademoiselle Nelly FERROU
Membres du Conseil d'Administration de l'ALR

Aquitaine Landes Récifs

Comité d'Orientation et de Pilotage

19 Juillet 2001

Ordre du jour

- ❶ *Présentation des participants (tour de table)*
- ❷ *Présentation du suivi vidéo de d'ALR sur les récifs de Capbreton pour l'année 2000.*
- ❸ *Immersion d'huîtres en pleine mer.
Réalisation d'un récif support de conteneur d'huîtres.*
- ❹ *Présentation par Denis LACROIX de l'évolution et du développement des récifs artificiels au Japon.*
- ❺ *Intervention de Jean-Paul LAGARDERE. sur les comportements individuels des poissons dans les milieux variés.*
- ❻ *Discussions.*

A l'ordre du jour...

➤ Visualisation de la vidéo de l'ALR sur l'évolution du récif artificiel

Monsieur Denis LACROIX trouve la vidéo intéressante en ce sens où :

- elle montre une variété intéressante d'espèces
- elle permet de voir l'évolution de la colonisation du récif depuis son implantation

Il ajoute que malgré une impression d'abondance, il faudrait pouvoir le prouver grâce à un suivi scientifique à long terme.

Monsieur Gérard FOURNEAU propose alors de nouvelles idées pour suivre cette évolution :

- Mise en place de barres peintes graduées pour mesurer l'ensablement
- Fixation d'une caméra au niveau d'une buse

➤ Expérience de l'immersion d'huîtres au niveau des récifs

Monsieur Gérard FOURNEAU et Elodie MAROT ont expliqué succinctement cette expérience :

Une première tentative a été faite le 17/05/2001 mais un filet s'est trouvé accroché à une table. Une autre série d'huîtres a ensuite été immergée le 16 juin dernier. Au total 4 poches d'huîtres sur table ont été mises en immersion. Les huîtres sont âgées de 1 et 2 ans. 40 huîtres ont été prélevées afin de les mesurer, de peser leur coquille, leur chair et de voir s'il y a ou non-parasitisme.

Cette expérience est sur l'initiative de Monsieur Henri LABARTHE, ostréiculteur au lac d'Hossegor, et en collaboration avec l'IFREMER d'ARCACHON et l'ALR.

Monsieur Gérard FOURNEAU soumet la proposition de mettre un récif artificiel support de «conteneur » afin de protéger les huîtres. Subventions possibles

Selon Monsieur Claude PELLIER l'intérêt principal est de voir la qualité des huîtres obtenues (poids de chair). Si les résultats sont convainquant cela pourrait être intéressant pour les zones où les huîtres sont grasses pendant les saisons de vente. En effet, lorsque la température de l'eau est >20°C (ce qui est le cas au lac d'Hossegor durant la saison estivale) les huîtres se mettent à pondre.

Il a ensuite ajouté l'intérêt que pourrait également représenter la production de moules. En effet, ce marché (contrairement à celui des huîtres) est définitivement ouvert du fait de la production déficitaire en France.

➤ **Récifs artificiels.....le retour !**

Monsieur Gérard FOURNEAU et Monsieur Bernard LABATUT évoquent ensuite la mise en place du second récif qui se fera fin août, début septembre à Vieux-Boucau au sud du courant de Soustons. La structure sera de même type que celle implantée à Capbreton (buses en béton). Il y aura 7 tas de 100m³ environ.

Monsieur Gérard FOURNEAU parle ensuite de la possibilité de mettre au point une structure plus importante en se basant sur les exemples d'installations japonaises (mini tour de 8 ou 10 mètres).

➤ **Les récifs artificiels au Japon**

Monsieur Denis LACROIX qui nous expose sa visite au Japon :

D'abord un petit rappel : « Mimer la nature, copier son type de complexité » tel est l'intérêt des récifs artificiels. Pour ce faire, on utilise en général des amas chaotiques de blocs souvent cubiques, séparés les uns des autres d'une distance de 100 à 150 mètres afin de lutter contre la prédation. Il a en effet été montré que le taux de survie des espèces diminue pour des distances >300 mètres.

La mise en place de ces récifs artificiels peut avoir des finalités diverses :

- restauration de la pêche côtière et des habitats de poissons,
- demande de loisirs multiformes (pêche de loisir, plongée d'observation....)
- Valorisation d'aménagements côtiers (digues portuaires, lotissements éoliens offshores,)

Pêcheurs, touristes, aménageurs et collectivités sont parmi les acteurs principaux des récifs.

Monsieur Denis LACROIX nous présente une cassette vidéo montrant les différentes structures japonaises existantes.

Le Japon, avec plus de 20 millions de mètres cubes immergés, est le numéro 1 du récif artificiel. 12% du plateau continental ont été aménagés dans un but de production sans cesse croissante. La protection des habitats est pour eux d'un intérêt secondaire. Quant à la France, placée au 6^{ème} rang, le principal objectif des récifs artificiels est la protection anti-chalutage ; la production passe au second plan.

Il est en projet le recyclage des matériaux industriels en les utilisant dans les constructions de récifs artificiels.

Un exemple d'éolienne marine nous est ensuite présenté : 80 mètres de haut, 40 mètres de diamètre, implantée à 25 mètres de profondeur ! Sa base, aménagée en récif artificiel, servirait à la productivité halieutique, afin d'être mieux acceptée des pêcheurs.

A titre d'exemple est présentée une conception italienne de récif : une pyramide avec divers passages à l'intérieur, la structure «gruyère ».

D'autres exemples de récifs sont également cités. Parmi eux, des jardins d'épaves en Australie qui permettent d'orienter les activités de plongée sous-marines et de réduire la fréquentation des « vrais » récifs.

On distingue 4 zones principales dans un récif :

- la zone de contact du récif
- la zone de transit
- la zone de récif
- la zone de colonne d'eau

Les récifs permettent d'augmenter la diversité, les densités et le poids moyen des espèces. Lors de la mise en place des premiers récifs au Japon, l'objectif principal était l'intégration dans le milieu existant. Peu à peu, un changement d'échelle s'est amorcé, avec une colonisation progressive des fonds jusqu'à 200m et un nouvel objectif celui de dynamiser l'intégralité du plateau continental. Pour cet aménagement du large, les Japonais utilisent des structures métalliques, beaucoup moins chère et moins lourdes que celles en béton. Les installations qui mesuraient 12 mètres au début ont ensuite augmenté jusqu'à 18 mètres pour atteindre 35 mètres aujourd'hui. On trouve actuellement 10 constructeurs de récifs au Japon. Ces derniers préfèrent maximiser la superficie. Il y a en effet beaucoup plus de poissons autour que dedans. Des panneaux verticaux sont également préférables aux panneaux horizontaux car ils permettent de mieux lutter contre la prédation. Une tour doit être testée et homologuée pour être acceptée par le gouvernement japonais.

Le Rock-fish, sorte de mérou, non pêché auparavant représente aujourd'hui une production de 50 tonnes par an et par tour. Les constructeurs présentent aujourd'hui des catalogues référençant des types de tour destinés à accueillir des espèces spécifiques.

« Teaser » est le terme désignant le haut des tours qui, vibrant grâce au courant permettent d'attirer le poisson.

Afin d'avoir une exploitation de toute la colonne d'eau, les Japonais pensent à rajouter des DCP (Dispositif de Concentration des Poissons) en surface, avec des lanières en PVC, par exemple, qui descendraient dans l'eau.

La rentabilité de leur tour est calculée sur 30 ans.

Au Japon, la mer appartient aux pêcheurs ; en contrepartie ils doivent faire une gestion durable du milieu.

De cet exposé, découle alors la question suivante : Comment adapter les objectifs de l'ALR en utilisant les expériences du Japon (mixité béton-métal, utilisation de la colonne d'eau...)

Enfin, il est évoqué le problème de pêcheurs, en particulier les chalutiers, qui demeurent contre l'implantation des récifs artificiels dans **la bande des trois milles**.

➤ Etudier le comportement des poissons

Monsieur Jean-Paul LAGARDERE

Pour connaître la surface réelle de l'écosystème initial que l'implantation d'un récif va influencer, il est nécessaire d'étudier le comportement des poissons qui le fréquente. Les questions qui se posent, sont aussi de savoir si le récif constitue uniquement une zone abri ou s'il est un habitat à part entière offrant abri et ressources alimentaires à une espèce donnée. Pour ce type d'étude Monsieur Jean-Paul LAGARDERE propose deux types de solutions. La première est de suivre les poissons grâce à un sonar. Cependant, les «images» obtenus ne nous renseignent pas sur l'identité spécifique des bancs de poissons. La seconde solution, plus efficace, consiste à marquer des individus avec un émetteur sonique à ultrasons (même outil que pour le suivi du saumon de l'Adour). Selon le type de poisson et la durée de suivi, 3 sortes de marquage sont pratiquées :

- Introduction dans l'estomac en lui faisant avaler l'émetteur (pour saumons et aloses)
- Fixation externe pour une expérience de quelques jours
- Implantation abdominale pour un suivi d'au moins un mois.

Le repérage se fait alors par télémétrie :

- Soit grâce à un hydrophone multidirectionnel, le poisson est alors suivi par le bateau 24 à 48 heures. Sa position est donnée par un système GPS.
- Soit par un système de bouées hydrophones, équipées d'antennes radio qui transmettent l'information à terre ou au bateau. 6 à 7 bouées permettent de surveiller 70 à 80 hectares. La position du poisson est relevée toutes les 10 secondes ou plus selon le but recherché. Son tracé peut alors être reconstitué grâce au repérage d'au moins 3 bouées et ainsi nous renseigner sur la sédentarité de l'espèce étudiée.

➤ Etude de la colonisation du récif

Toujours dans ce même objectif d'étudier les impacts (positifs) des récifs, Monsieur Denis LACROIX, évoque l'importance de toujours effectuer un état zéro, afin de voir l'évolution, et de faire un suivi sérieux et régulier. Dans ce suivi, des indices biologiques doivent être calculer : l'abondance (nombre de poissons au mètre cube), la diversité spécifique (nombre d'espèces différentes) et la biomasse permettent de mesurer l'évolution. La productivité globale au mètre cube doit également être calculer.

CONCLUSION

D'un avis général, cette réunion fut très intéressante.

L'expérience japonaise peut profiter bénéfiquement aux projets de l'association :

Nouveaux modèles de modules (choix des formes et des matériaux)

Topographie des récifs

Utilisation de la colonne d'eau sus-jacente.

De nouveaux modèles de buses en béton seront immergés avant la fin de l'année.

A Messanges et Moliets, le prochain récif aura une topographie différente des deux autres sites.

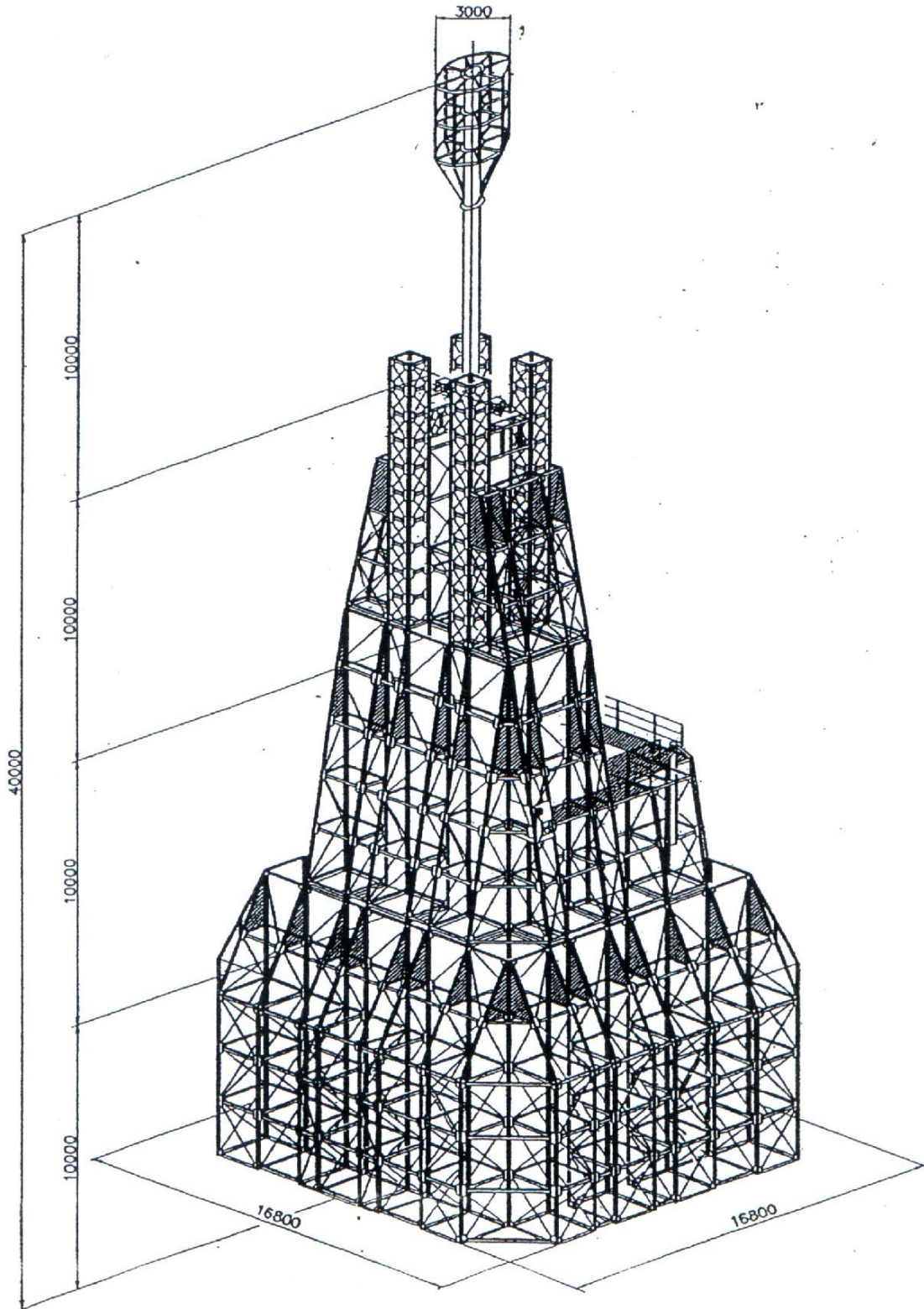
L'utilisation du récif comme support pour l'implantation de filières à moules est dans la voie de l'utilisation de la colonne d'eau, et de l'augmentation de la production halieutique.

D'autre part, l'utilisation du récif comme parc expérimental de grossissement à huîtres va dans la voie de l'augmentation de la production spécifique du récif.

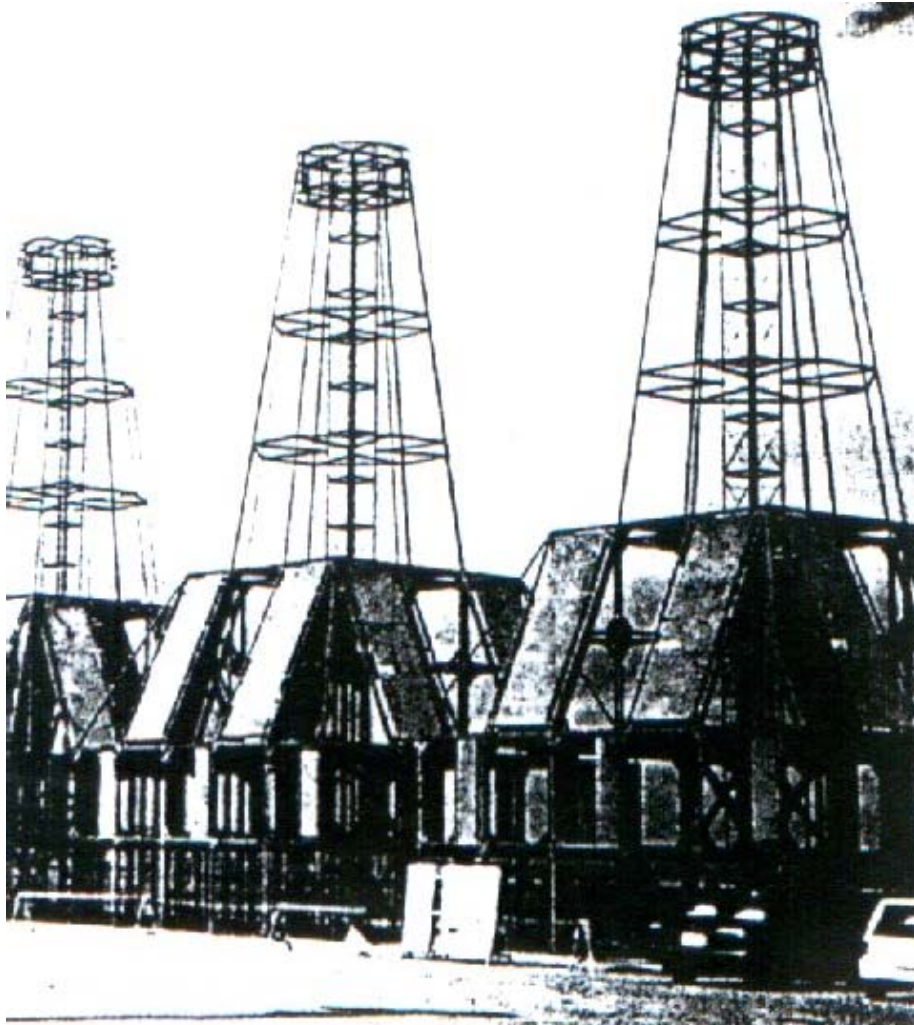
De nouveaux investissements en matériel sous-marin sont nécessaires pour pratiquer le suivi scientifique de l'impact du récif, comme par exemple une caméra, et des thermosondes qui seront fixées sur les modules.

Pour terminer, d'une manière très positive, il faut dire que le suivi scientifique est optimisé par le travail d'une équipe de scientifiques, de plongeurs de bon niveau très motivée. La qualité des images qu'ils nous rapportent de leurs plongées rend le travail en surface plus efficace.

Pour des aménagements au large les Japonais utilisent des structures métalliques qui mesuraient 12 mètres au début, qui ont augmenté jusqu'à 18 mètres pour atteindre plus de 35 mètres.



Ici un élément de 40 mètres



Constructions en série au Pays du soleil levant.

